



www.fao.org

Égalité des sexes

Faits saillants

En 2007, les femmes représentaient environ 41 pour cent de la main-d'œuvre totale dans l'agriculture mondiale.

En Afrique, les femmes accomplissent 80 pour cent des travaux domestiques ruraux, notamment la collecte d'eau et de bois de feu, la préparation des repas, la transformation et le stockage des aliments, et les achats pour le ménage.

Aux Caraïbes et en Afrique subsaharienne, les femmes produisent jusqu'à 80 pour cent des aliments de base.

Dans 15 pays de l'Union européenne, les femmes sont propriétaires de 20 pour cent des terres agricoles, contre 77 pour cent pour les hommes et 3 pour cent pour le gouvernement.

En Afrique, les femmes fournissent près de 90 pour cent du bois destiné à la consommation des ménages et 70 pour cent du bois collecté pour la vente.

En Afrique subsaharienne, les femmes assurent 60 pour cent de l'économie parallèle, constituent quelque 70 pour cent de toute la main-d'œuvre agricole et produisent 90 pour cent environ de la nourriture.

En Inde et en Thaïlande, les femmes représentent moins de 10 pour cent des propriétaires terriens.

Dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine, le nombre de ménages dirigés par une femme est en augmentation, essentiellement à cause de l'exode rural des hommes, des divorces, des maladies (en particulier du Sida) et des conflits.

Garantir une participation égale des femmes et des hommes ruraux au développement

La FAO reconnaît que la sécurité alimentaire et le développement agricole ne peuvent être atteints sans une participation à part entière des hommes et des femmes des zones rurales. Ils jouent des rôles différents mais cruciaux pour l'agriculture et le développement rural, et contribuent tous deux à la production agricole et vivrière.

Approche de la FAO en matière d'égalité des sexes

Malgré les contributions significatives des femmes à la sécurité alimentaire des ménages et au développement économique et agricole, dans de nombreux pays, l'accès des femmes aux services et aux ressources est inférieur à celui de leurs homologues masculins. Les femmes rurales sont rarement propriétaires des terres qu'elles cultivent et en ont même souvent l'interdiction. Sans terres en guise de nantissement, les femmes ne peuvent demander les crédits nécessaires pour acheter des outils, des semences et des engrais. Le manque de temps, de disponibilités financières et des horaires de réunions mal adaptés entravent souvent la participation

des femmes aux coopératives locales et aux associations d'agriculteurs, ou leur admission aux programmes de formation agricole.

La FAO prône l'égalité des sexes et l'autonomisation économique et sociale des femmes rurales. En se concentrant activement sur la discrimination dont sont victimes chaque jour les femmes rurales, la FAO soutient les efforts des gouvernements visant à garantir que leurs politiques et programmes encouragent une contribution égale des femmes à l'agriculture et au développement rural.

Le rôle invisible des femmes dans l'agriculture

En dépit de considérables progrès accomplis pour intégrer une dimension de genre aux statistiques agricoles, la véritable contribution des femmes à la production économique agricole et leur rôle dans la sécurité alimentaire du ménage sont souvent sous-estimés. Le travail des femmes rurales dans le secteur agricole est somme toute invisible car leurs activités consistent plutôt à prodiguer des soins et s'occuper des autres qu'à se consacrer à l'économie de marché.

Les projections de la FAO jusqu'en 2010 indiquent que plus de 70 pour cent des femmes économiquement actives dans les pays moins avancés travaillent dans l'agriculture.

Pour renforcer l'efficacité des stratégies de développement agricole, il est important d'établir une distinction entre les rôles, les exigences et les priorités des hommes et des femmes. Cette distinction est cruciale pour appréhender les inégalités et garantir leur intégration dans les statistiques agricoles et rurales.



Les femmes et les hommes doivent se partager la charge de travail.

Effectifs de la FAO: équilibre hommes- femmes

Conformément au but des Nations Unies d'assurer une représentation équilibrée des sexes parmi toutes les catégories de personnel, la FAO s'est appliquée à recruter davantage de femmes cadres. En 1994, le pourcentage de femmes occupant des postes du cadre organique au siège de la FAO était de 22,9 pour cent. Il était passé à 39,4 pour cent en 2008.

La FAO reconnaît la nécessité de renforcer les mesures pour attirer et garder des femmes cadres qualifiées, y compris à des postes de haut niveau.

Des données sexospécifiques pour accroître la visibilité des femmes rurales

Les activités productives des femmes rurales et celles liées aux soins des enfants, à la préparation des repas, à l'entretien du foyer, etc. sont souvent masquées, dispersées et ne figurent pas de façon officielle ou adéquate dans les statistiques nationales. Un moyen puissant de combattre l'invisibilité persistante de leur travail est de créer des données agricoles ventilées par sexe. L'absence de ces données entrave la formulation, la conception et la mise en œuvre de politiques et programmes efficaces qui prennent en

compte à la fois les besoins et priorités des hommes et des femmes dans les stratégies liées à l'agriculture et au développement rural.

La FAO travaille depuis plus de deux décennies avec les États membres pour encourager les programmes statistiques nationaux à incorporer des facteurs de genre et de population dans les recensements et enquêtes agricoles. Sur la base de ces expériences, elle est en train de concevoir un ensemble d'outils statistiques pour la production de données agricoles ventilées par sexe.

Le programme sur la parité hommes-femmes de la FAO

Depuis 60 ans, le programme de la FAO aide les États membres à affronter les questions de genre dans les politiques agricoles (mais aussi halieutiques et forestières). Un élément central du programme est le renforcement des capacités. En offrant une formation et des matériels et des directives, un appui technique et des avis stratégiques et techniques, le programme élargit les connaissances et les compétences du personnel, des partenaires et des États membres sur les dimensions sexospécifiques de la sécurité alimentaire et de la pauvreté.

Le programme a :

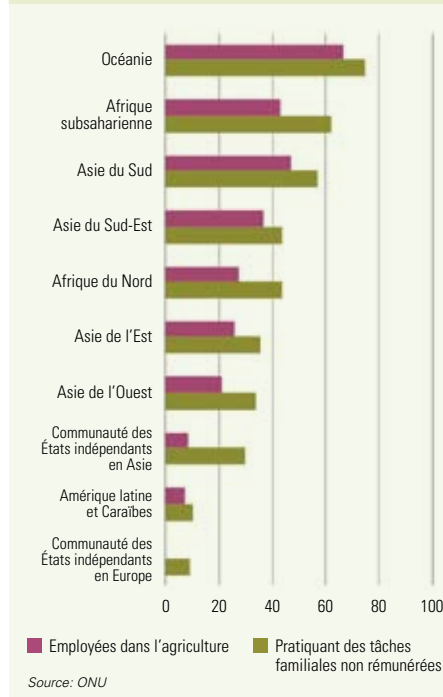
- formé plus de 4 000 spécialistes de développement travaillant sur le terrain, au niveau des institutions et des politiques dans plus de 100 pays;
- aidé plus de 30 pays à mettre au point des plans d'action nationaux pour l'agriculture et le développement rural tenant compte des questions de genre;
- fourni un appui technique à la rédaction de directives sensibles au genre pour le Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000 et 2010;
- fourni un soutien technique à plus de 40 pays pour élaborer des statistiques agricoles sensibles au genre, et aidé plus de 10 pays à incorporer les données sexospécifiques dans les recensements agricoles;
- contribué à renforcer la capacité des spécialistes de développement pour formuler des politiques sensibles au genre et recueillir et reclasser les données ventilées par sexe;

- mis au point le Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture (*Gender in Agriculture Sourcebook*) en partenariat avec la Banque mondiale et le FIDA; et
- conduit des campagnes de communication sensibles au genre affrontant des questions de sécurité alimentaire, de droits de propriété et de VIH-SIDA.

La FAO a renforcé son programme pour s'aligner sur la politique du système des Nations Unies en matière d'égalité des sexes et de dévolution de pouvoirs aux femmes. Elle a également adopté des mesures visant à améliorer le soutien à son personnel et à ses États membres pour intégrer les problématiques des femmes et des hommes dans les stratégies de développement.

Le quatrième Plan d'action de la FAO (2008-2013) sur la parité hommes-femmes et le développement présente les grandes lignes de la stratégie de genre de l'Organisation en matière d'alimentation et de nutrition, de ressources naturelles, d'économies, de main-d'œuvre et de moyens d'existence ruraux, et de planification des politiques de développement agricole et rural. Le Plan tient également compte des aspects de genre des questions mondiales actuelles liées à la sécurité alimentaire telles que l'agrobiodiversité, les opérations d'urgence et le relèvement, les fluctuations des prix alimentaires, le changement climatique et la bioénergie, les maladies (humaines, animales et végétales) et la mondialisation (commerce international et évolution des institutions).

Pourcentage de femmes employées dans l'agriculture et pratiquant des tâches ménagères non rémunérées (2007)



Pourcentage de femmes salariées dans des secteurs autres que l'agriculture (2006)

